

CONTRE JOURNAL FINANCIER CLAQUE 40

Chantier social ligne conseil bancaire

Le Réseau La Poste à la botte de la Banque

A sa prise de pouvoir à La Poste, Philippe WAHL, ex-président de La Banque Postale, se félicitait du « remarquable dynamisme commercial » mais rappelait immédiatement la nécessité de faire des « efforts d'économie et de maîtrise des coûts internes », et pour mieux rassurer tout le monde, martelait « les possibles marges de progrès »... Ce discours se concrétise aujourd'hui par une fusion de la Direction Commerciale Bancaire et du Réseau de bureaux de poste (ex-Enseigne)...
Tout ça, bien entendu, sous l'oeil bienveillant et attentif de La Banque Postale !

La banque aux manettes...

Elle se garde les postes stratégiques pour ses amis banquiers. Les loups ne se mangent pas entre eux. Nous l'avons déjà observé avec le recrutement scandaleux des directeurs de DEXIA. Par contre, le « petit » personnel du CIF (Crédit Immobilier de France) s'est retrouvé postier-e. Pour nous faire croire à l'unité de La Poste dans cette nouvelle organisation bancaire, il n'y aura qu'un seul statut pour les « petites » mains de la Banque : le statut de postier-e. Pour celles et ceux qui pensaient pouvoir bénéficier de l'intéressement et la participation du PNB de la Banque, c'est raté !

Tout le monde va changer de patron...

Les effets néfastes de ce changement se font déjà sentir depuis plusieurs mois sur le terrain. La pression commerciale sur les conseillères bancaires est quotidienne avec des reportings sauvages et ceci est inacceptable. Les DCB (105 personnes) et les DV (320 personnes) sont en compétition pour les futurs postes de DT (277 Directeurs-trices de Territoire). Il faut être beau sur la photo... mais bonjour les dégâts ! Nous avons réinsisté auprès de la DRH Banque et Réseau pour qu'elle adresse dans les plus brefs délais au Réseau une note de service sonnant le glas de ces reportings nuisibles à la santé du personnel. Ceci est un incontournable, avant l'implosion des conseillers bancaires.

NOUVEAU VEHICULE
DE FONCTION



POUR NOS DRH

Stratégie 2020 :

Du sang et des larmes !

En 2013, nous n'avons pas signé l'accord « qualité de vie au travail » qui suivait le profond malaise social, convaincus qu'il ne réglerait pas les problèmes. Aujourd'hui, Wahl nous promet pire : avec le projet de pacte social, la direction veut nous faire taire et négocier la souffrance des personnels, nous accusant d'être des passésistes qui ne veulent pas évoluer.

La réorganisation en branches est avant tout un plan social masqué qui tape autant dans la maison mère que dans les filiales. Les changements annoncés n'ont bien qu'un seul but, faire trinquer les postiers du bas en haut de l'échelle, et les cadres ne seront pas épargnés.

Philippe Wahl dirige La poste comme une banque, ce qui n'est pas acceptable. il se lance dans la course au profit qui va nous percuter de plein fouet. Le sort de La Poste, de la qualité du service public et celui du personnel passe après les marges. La Poste, nos emplois, nos conditions de travail sont en danger.

Vers un statut de chargé de mission...

La situation des chargé-es de mission, au nombre de 500 actuellement, va augmenter d'une manière significative. Avec ce projet, La Poste va créer environ 300 nouveaux « laissés-es pour compte ». L'accompagnement social est clair : s'il vous reste 3 ans à faire (retraite), vous serez considéré en fin de vie professionnelle (placard ?). Pour les autres, un parcours professionnel avec un « accompagnement renforcé » vous attend, mais lequel ? Evidemment, rien de bien rassurant !

Labellisation de l'ensemble du personnel...

Cette exigence est pleine de bon sens. Les effets de cette réorganisation impacteront l'ensemble du personnel. Par exemple, pourquoi ne garantir un accompagnement social qu'aux seuls directeurs (DTELP/DCRB) via leurs véhicules de fonction (intégré dans leur rémunération) ? Un DV/DCB qui

perdra son véhicule de service sur son nouveau poste touchera 6 700 euros d'indemnité. Pas sport pour les Conseiller-es Spécialisé-es en Immobilier qui ont, pour la plupart, perdu leur véhicule ces dernières années sans compensation !

Autre exemple, un-e conseiller-e bancaire qui choisira de postuler sur le métier de conseiller professionnel (premier recrutement en cours) ne bénéficiera d'au-



cune aide spécifique sur la mobilité géographique. Il y aura pourtant 1000 postes à combler d'ici 2020. Par contre, un directeur de groupe B perçoit une indemnité comprise entre 33 000 et 47 000 euros dans le cadre d'une mobilité géographique et il garde sa voiture de fonction !!!

Sur les principes généraux : Maintien des zones d'intervention et implantations actuelles pour les CSI. Ils nous prennent pour des lapereaux de 3 jours. Nous faire croire que les CSI garderont leurs zones d'intervention sur 2 ou 3 Directions de Territoire n'est pas

tenable. Les arbitrages ne tarderont pas à venir sans aucune garantie pour les CSI. La labellisation, c'est bien pour l'ensemble du personnel Enseigne et DCB !

Un RDCSI caméléon...

Les RDCSI sont des banquiers depuis la création de LBP. Ils ont été recrutés avec ce statut mais la plupart d'entre eux sont des postier-es détaché-es. Avec la nouvelle organisation, le/la RDCSI sera basé-e dans

une direction régionale sous l'autorité hiérarchique d'un directeur commercial. Il aura le choix de maintenir son statut de banquier ou de revenir à son statut de postier. Quel choix ? Renoncera-t-il à tous ses avantages ? Evidemment qu'il restera avec le statut actuel plus avantageux ! Par contre, les futurs recrutements de RDCSI se feront avec un statut de postier-e ! Deux statuts à venir pour une même fonction... un vrai délire ou bien l'extinction future de la fonction ?

Par ce projet de fusion DGB/ex Enseigne, aujourd'hui Réseau La Poste, La Banque Postale solde les bureaux de poste et son personnel sur l'autel de ses ambitions commerciales.

Alors que l'inquiétude grandit dans tous les services sur les incidences d'un tel projet, LBP, dans sa volonté d'aller vite et de passer en force, fait montre d'un mépris à l'égard de l'ensemble du personnel.

Des dommages collatéraux sont à craindre !

Pour SUD PTT cette réorganisation, planifiée par les banquiers, va générer des risques psycho-sociaux pour un grand nombre de collègues déjà sous pression et une remise en cause supplémentaire des missions du service public, à commencer par l'accessibilité bancaire. La finalité est claire, les postier-es vont continuer à engraisser les banquiers en se serrant la ceinture !